

L'AGRICULTEUR Provençal

RÉUSSIR

L'hebdo des agricultures méditerranéennes

VENDREDI 25 OCTOBRE 2019 - 3 €

www.agriculteurprovençal.fr



n° 1856

MANIFESTATIONS

Deuxième jour de colère > p. 3



E. Delarue



E. Delarue

FORÊT

Plus de peur que de mal...

Le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône dénonçait le désengagement de l'État, qui envisageait de réduire, en 2020, le budget du Centre national de la propriété forestière. Bien lui en a pris car lundi soir, le gouvernement revenait sur la suppression des dispositions relatives aux Chambres d'agriculture, dispositions qui impactaient le fonctionnement de la filière bois française.

Page 5

VITICULTURE

Couverts végétaux : que semer et pourquoi ?

Comment mettre en place des couverts végétaux en conditions méditerranéennes ? Quelles semences choisir et pour quels objectifs ? Éléments de réponse.

Page 11

PATRIMOINE

Un musée du végétal à ciel ouvert

Du coing de Cotignac aux prunes de Brignoles, en passant par les œillets du Var ou les variétés anciennes d'oliviers, le Conservatoire méditerranéen partagé s'est attelé à un travail de titan : celui de maintenir les variétés anciennes autochtones de la région, qu'elles soient arboricoles ou florales.

“**N**ous disposons d'un patrimoine exceptionnel sur le territoire provençal. Mais il s'appauvrit depuis plusieurs dizaines d'années, au profit de quelques espèces plantées, comme la vigne et l'olivier, considérées comme productives et rentables. Cela aboutit à la mise en culture d'un champ restreint de variétés. Or, ce matériel végétal, et son savoir-faire associé, méritent une attention particulière, afin de conserver une diversité génétique et de sauvegarder ce patrimoine immatériel unique à la Provence. C'est en partant de ce constat simple que Claire Mignet a eu l'idée de créer, en 2018, l'association 'Conservatoire méditerranéen partagé', dont elle assure aujourd'hui la direction.

La démarche, longuement réfléchie, est partie d'une évidence, alors qu'elle est encore salariée du Parc national de Port-Cros, au sein duquel elle planche sur l'élaboration d'une charte. "L'entretien des collections végétales coûte très cher à l'État. Or, il n'a pas toujours les moyens financiers de réaliser cette mission dans des conditions optimales", résume ainsi Claire Mignet. Pour appuyer son propos, elle cite volontiers un exemple qu'elle connaît bien : celui du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. "Il abrite, sur une vingtaine d'hectares, 4 000 à 5 000 arbres fruitiers, dont une importante collection de variétés de figuiers et d'oliviers. Mais toutes les espèces ne sont pas adaptées au climat de l'île. Sans parler des risques d'attaques de ravageurs ou d'incendie, qui pourraient les mettre en péril", note la directrice de l'association.

Des vergers conservatoires répartis sur 20 sites

Avec les membres fondateurs de l'association, dont Laurence Berlemont, vice-présidente de l'association et dirigeante du Cabinet d'agronomie provençale, ou Daniel Bielmann, chargé de mission 'agriculture' au Parc national de Port-Cros, l'idée de trouver des modèles de conservations plus innovants commence à germer. "Nous souhaitons développer une approche qui intègre la conservation, sans exclure la production et la valorisation. De cette réflexion naît le programme 'Vergers d'avenir', dédié à la biodiversité cultivée de Méditerranée". "L'objectif du programme est de conserver, et de promouvoir, les espèces de terroir typiques du bassin méditerranéen, afin de sauvegarder le patrimoine génétique et les savoir-faire associés",



Claire Mignet, directrice du Conservatoire méditerranéen partagé, au milieu de Lisianthus cultivés par le Scradh, un des partenaires de l'association pour le volet fleurs coupées.

s'enthousiasme Claire Mignet. "Notre ambition, avec l'appui de nos experts et de nos spécialistes, est de replanter des variétés, devenues rares ou marginales dans l'arboriculture fruitière provençale, sur des sites localisés essentiellement dans le Sud de la France", précise cette dernière. Planifié sur trois ans (2019/2021), le programme prévoit la plantation de 4 000 arbres (olivier, figuier, amandier, cerisier, mûrier, plaqueminière, abricotier, cognassier, prunier, grenadier...) sur 20 sites de Provence. La commune de Carnoules est une des premières à s'être intéressée au programme. "Nous l'accompagnons, avec les ressources techniques de l'association, sur la mise en œuvre de leur projet d'oliveraies", raconte avec enthousiasme Claire Mignet. L'objectif est, en effet, de fournir aux particuliers – agriculteurs ou simples amateurs de botanique désireux de contribuer au programme "Vergers

d'avenir" –, un accompagnement technique lors de la phase de création, et au-delà. "Certaines collectivités locales ont la volonté d'implanter un verger sur leur territoire ; mais elles manquent parfois des moyens financiers, humains ou scientifiques nécessaires", relève la directrice de l'association. En contrepartie, ceux qui acceptent d'accueillir un verger (2 000 à 3 000 m² minimum) sont encouragés à l'exploiter et à transmettre des relevés réguliers de son état sanitaire et de sa croissance. La vente des fruits apporte un revenu complémentaire pour un agriculteur ou, pour une collectivité locale, la possibilité de les valoriser, via les cantines scolaires par exemple, dans le cas des olives ou d'arbres fruitiers.

L'association s'inscrit dans un réseau de chercheurs

Les communes de Cotignac et de Brignoles sont précisément dans ce cas de figure, et la collaboration avec le Conservatoire méditerranéen partagé s'intègre même dans un projet de relance d'une filière. En l'occurrence, celle du coing pour la première, de la prune pour la seconde. Selon Claire Mignet, "la collaboration passe par une assistance à l'ingénierie de projets, une mise en relation avec nos experts et nos partenaires financiers... Cela peut aussi inclure un accompagnement juridique, dans le cadre de la recherche de partenaires financiers ou d'une valorisation, via l'industrie cosmétique par exemple", explique la directrice de l'association, faisant référence aux feuilles de pruniers de Brignoles, dont les vertus d'antioxydant ont été mises en évidence par des travaux de recherche. Cette dernière définit volontiers sa structure comme une "interface" à la croisée de plusieurs mondes : celui de la recherche, des acteurs du territoire et du secteur privé. "Les coings et les prunes ne pèsent financièrement pas



Dans le Var, les communes de Cotignac et de Brignoles travaillent avec le Conservatoire méditerranéen partagé, dans le cadre d'un projet de relance d'une filière. En l'occurrence, celle du coing pour Cotignac, de la prune pour Brignoles.



“**N**ous souhaitons développer une approche qui intègre la conservation, sans exclure la production et la valorisation.”

Claire Mignet

suffisamment pour intéresser les travaux de recherche de l'Inra", pointe Claire Mignet, tout en affirmant "s'inscrire, via l'association, dans un réseau de chercheurs". Un des objectifs de l'association est ainsi d'étudier, in situ et sur la durée, les capacités d'adaptation des espèces végétales conservées au changement climatique (augmentation des températures, réduction des intrans...). "On ne cultive plus que cinq à huit variétés d'olives. Les décalages de floraison sont un des facteurs de chute de production certaines années. Les anciennes variétés pourraient être complémentaires des actuelles pour atténuer ce phénomène", plaide Claire Mignet.

Cette dernière – qui avoue une appétence pour "l'opérationnel", une partie de son travail au sein du Parc national de Port-Cros ayant consisté à mettre autour de la table ses différents usagers – cultive aussi un réseau de partenaires privés. Elle a ainsi convaincu le

groupe L'Occitane ou le fonds de dotation pour la nature d'Itancia – une entreprise spécialisée dans la distribution, la réparation et l'éco-recyclage de matériels de téléphonie d'entreprise et d'infrastructures réseaux – de soutenir financièrement l'association. Mais aussi des pépiniéristes spécialisés dans la culture de variétés anciennes comme Cochet (Ardèche) ou les varoises Figoli et Buton.

Après les arbres fruitiers, les fleurs varoises

Les fleurs coupées ont depuis peu rejoint les arbres fruitiers, avec l'objectif de sauvegarder une partie du patrimoine horticole varois de l'oubli. "Nous avons recensés une cinquantaine d'espèces et/ou de variétés (violette, œillets...), dont la production s'est arrêtée depuis plusieurs dizaines d'années. La prochaine étape est de trouver des professionnels disposés à travailler sur leur relance", plaide Claire Mignet. Le travail consistera également à retrouver le matériel végétal sélectionné... "et les savoir-faire qui permettront de recréer des fiches techniques de cultures". En parallèle, la collaboration avec la Chambre d'agriculture du Var et des partenaires comme le Scradh, la filière fleur coupée, des horticulteurs du département et des Alpes-Maritimes doit permettre de déterminer les meilleurs moyens de valoriser cette future production. "Nous étudions pour cela des pistes de diversification possibles, comme l'industrie cosmétique ou les fleurs comestibles", s'enthousiasme Claire Mignet. ■

JULIEN DUKMEDJIAN



Planifié sur trois ans (2019/2021), le programme prévoit la plantation de 4 000 arbres (oliviers, figuiers, amandiers, cerisiers, mûriers, plaqueminières, abricotiers, cognassiers, pruniers, grenadiers...) sur 20 sites de Provence.

Conservatoire méditerranéen partagé - Domaine de la Mole 1161 Route de Cogolin 83310 La Mole www.conservatoire-partage.org c.mignet@conservatoire-partage.org